# DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES**

# VILLE DE NIORT



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 31 JANVIER 2022** 

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 25/01/2022

Délibération n° D-2022-43

Affichage du Compte-Rendu Sommaire

et affichage intégral : le 07/02/2022

Classement des voies communales - Approbation des données

#### Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

#### Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Madame Christine HYPEAU

# Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Madame Aline DI MEGLIO, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Yann JEZEQUEL, ayant donné pouvoir à Madame Elsa **FORTAGE** 

### Excusés:

Madame Ségolène BARDET.

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 31 janvier 2022**

Délibération n° D-2022-43

# <u>Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine</u>

Classement des voies communales - Approbation des données

Monsieur Bastien MARCHIVE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

La longueur des voies communales entre dans le calcul des éléments constitutifs de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Cet élément doit être transmis chaque année à la Préfecture qui est en charge du recensement du statut des différentes voies pour le calcul de la DGF.

Le tableau ci-dessous intègre les données arrêtées au 23 novembre 2021 pour un état des voies au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le classement et les longueurs des différentes voies de la Ville de Niort sont synthétisés dans le tableau ci-dessous : STATUT DE LA VOIE	Longueur en mètre	Longueur en kilomètre
CHEMIN RURAL	50 551	50,55
PRIVEE PEC	8 002	8,00
PRIVEE VILLE	29 672	29,67
VOIE COMMUNALE	323 729	323,73
VOIE DEPARTEMENTALE	49 171	49,17
VOIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE	30 192	30,19
VOIE PRIVEE	23 291	23,29
Total général	514 608	514,61

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les données du tableau ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

**Bastien MARCHIVE**